



Invitation aux artistes résidant dans la MRC Antoine-Labelle à soumettre un projet pour le hall d'exposition pour l'année 2022-2024.

La mission

Le Centre d'exposition de Mont-Laurier a pour mission d'être un lieu de diffusion en arts visuels et en métiers d'art dans les Hautes-Laurentides. Il est un endroit de découverte, d'éducation et de rencontres pour une clientèle étudiante, artistique, touristique et amatrice d'art.

Contenu du dossier

- Un formulaire de demande dûment rempli disponible en format PDF à expomontlaurier.ca en cliquant sur l'onglet appel de dossiers.
- Une description du projet d'exposition (1 page).
- Un texte de démarche artistique ou une lettre de motivation personnelle (max. 1 page).
- Un maximum de (10) images (JPEG) ou vidéos des œuvres proposées.
- Une liste descriptive du visuel (titre, année de réalisation, dimensions, technique et matériaux).

Facultatif :

- Les spécificités techniques et de montage.
- Un curriculum vitæ à jour.
- Un dossier de presse (sélection).

Notes :

- *Les œuvres proposées doivent être celles que l'artiste souhaite présenter en exposition. Toute modification au dossier initial devra être approuvée par la direction du Centre.*
- *Le Centre se réserve le droit de sélectionner les œuvres et le nombre d'œuvres à exposer dans le cadre de l'exposition.*
- *Aucune vente ne s'effectue pendant la durée de l'exposition. Les transactions pourront se conclure après récupération des œuvres par le propriétaire.*

FAITES PARVENIR VOTRE DOSSIER

via l'application gratuite WeTransfer à :
reception@expomontlaurier.ca
avant le vendredi 25 mars 2022 à 14 h.



Conditions offertes*

- Mentorat et assistance technique lors du montage et du démontage.
- Frais de déplacements si applicable.
- Publicité/promotion/vernissage.
- 40 pieds linaires d'exposition.

** Le comité de sélection, en fonction du statut du demandant, pourra recommander le paiement d'une compensation financière.*

Pour de plus amples renseignements sur les critères de sélection, les spécifications techniques de la salle ainsi que la composition du jury, consultez l'onglet appel de dossiers sur le site Internet : expomontlaurier.ca



Formulaire de demande d'exposition-hall

1- Identification de l'artiste

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : (domicile) _____ (Travail/atelier) _____

Courriel : _____

Exposition présenté en : <input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Duo <input type="checkbox"/> Collectif <input type="checkbox"/> Autre : _____	Pratique artistique : <input type="checkbox"/> Installation <input type="checkbox"/> Peinture, dessin et 2D <input type="checkbox"/> Photographie <input type="checkbox"/> Sculpture <input type="checkbox"/> Métiers d'art <input type="checkbox"/> Autre : _____	Type d'exposition : <input type="checkbox"/> Production récente <input type="checkbox"/> Rétrospective <input type="checkbox"/> Thématique <input type="checkbox"/> Autre : _____
--	---	--

2- Votre résidence permanente se situe-t-elle dans la MRC d'Antoine-Labelle?
(Condition d'admissibilité pour ce volet de l'appel de dossiers-hall d'exposition)

Oui Non

3- À quelle catégorie d'exposant.e appartenez-vous?

Artiste ou artisan.e sans statut professionnel.

Artiste en voie de professionnalisation (définition ci-bas), résidant dans la MRC, présentant un projet particulier pour le hall d'exposition ou ne souhaitant pas exposer dans la salle d'exposition.

Artiste professionnel.elle (définition ci-bas), résidant dans la MRC, présentant un projet particulier pour le hall d'exposition ou ne souhaitant pas exposer dans la salle d'exposition.

4- Autre : Avez-vous 35 ans et moins? Oui Non

Définitions :

Artiste professionnel.elle : Selon la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (L.R.Q., c.S-32.01) : A le statut d'artiste professionnel, le créateur du domaine des arts visuels, des métiers d'art ou de la littérature qui satisfait aux conditions suivantes : il se déclare artiste professionnel; il crée des oeuvres pour son propre compte; ses oeuvres sont exposées; produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur; il a reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance comme professionnel, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même nature. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/s-32.01>

Artiste en voie de professionnalisation: Être un.e artiste qui aspire à pratiquer son art de façon professionnelle.



Critères de sélection-Volet régional artistes

Les critères de sélection sont définis en cohérence avec la mission du Centre d'exposition de Mont-Laurier. Voici les différents critères selon lesquels les dossiers sont évalués :

1- Admissibilité :

- Artistes résidant dans la MRC Antoine-Labelle.
- Projets en arts visuels, métiers d'art et projets spéciaux qui respectent la mission de l'organisme.

2- Pondération_ La qualité du dossier :

- L'intérêt de la proposition d'exposition.
- La clarté du projet proposé.
- La cohérence entre le visuel des œuvres et la proposition d'exposition.
- Le niveau d'originalité.
- La qualité artistique et l'exécution technique.

3- Autre_ Le comité prendra en considération :

- L'harmonisation entre la proposition soumise et les expositions professionnelles qui se dérouleront dans la salle d'exposition.
- L'équilibre dans la diversité des pratiques et des projets exposées dans le hall.

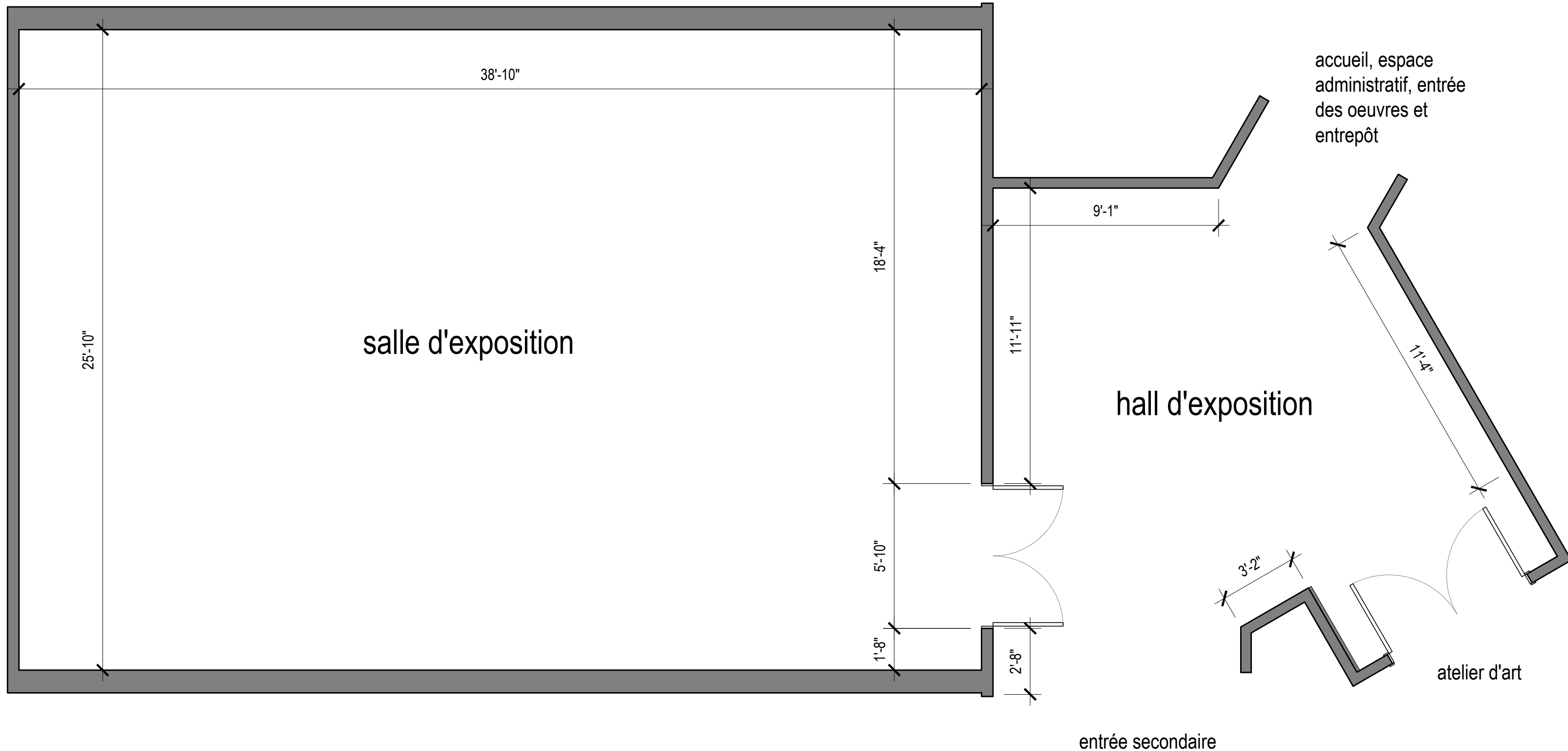
Composition du jury

a) Le jury est composé d'un minimum de trois (3) membres et d'un maximum de cinq (5) membres dans les catégories suivantes :

- Un membre du réseau muséal.
- Un professionnel en arts visuels ou en métiers d'art.
- Un artiste en arts visuels ou en métiers d'art.
- Un membre du conseil d'administration du Centre d'exposition.
- Un représentant du milieu culturel de la MRC Antoine-Labelle.
- La direction ou la personne responsable de la programmation du Centre d'exposition.

b) Au moins un (1) siège du jury est renouvelé dans le cadre de chaque appel de dossiers.

Plan de la salle d'exposition et du hall





Hall d'exposition

1- Mesures en pieds-pouces :

- Superficie au sol en pieds carrés : 302'
- Superficie linéaire : 40'-8"
- Hauteur de la grille d'éclairage : 10'-6"
- Dégagement sous les lampes : 9'-6"
- Hauteur des murs latéraux : 9'-8"

2- Suspension-présentation :

- Possibilité d'utiliser les rails de suspension intégrés au haut des murs. Hauteur : 9'-8".
- Lot de câbles de suspension et crochets.
- Lot de socles de grandeurs assorties.

3- Éclairage :

- Pupitre de contrôle ETC ColorSource AV.
- 3 à 6 lampes Leko varifocale 25-50 deg DEL 3000K Gallery.
- 3 à 6 lampes Wash varifocale 09-78 deg DEL 3000K Gallery avec portes de grange.
- Diffuseurs Lee Frost.

4- Multimédia :

- Multiples prises électriques et connectivités réseau au bas des murs et à la grille d'éclairage.
- Points d'accès Wi-fi 2.4 et 5 Ghz.
- 1 projecteur Optoma GT1080 lumens à lentille courte.

Autres équipements multimédias en partage avec la salle d'exposition :

- 5 lecteurs Blu-ray Denon Pro avec port USB.
- 2 écrans UHD Samsung QLED Q60T 65" avec connectivités HDMI, USB et Blu-ray.
- 2 barres de son 2.0 Samsung HW-T550/ZC avec enceinte sous-graves.
- 2 Chariots de transports.

5- Sonorisation :

- (●) 2 enceintes acoustiques Tannoy AMS 6ICT configuration stéréophonique.
- (●) Amplificateur Crown Multi-zones.
- (●) Mélangeur Midas MR18 configuré pour 3 zones stéréo (Salle, hall, atelier).
- (●) Serveur de contrôle sono, vidéo Intel i7 avec lecteur DVD.

6- Autres particularités :

- (●) Revêtement au sol : bois franc.
- (●) Plafond : type cathédrale.
- (●) Lot d'outils.
- (●) Plateforme élévatrice Genie Lift AWP-20S, escabeau 8', escabeau 12'.